



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 octobre 2004

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 11 octobre 2004

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 28 octobre 2004

**Chemin du IIIème Millénaire : acquisition de surplus de parcelles
de Monsieur PHILIPPE Michel - secteur 8**

[Annexe]

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Mademoiselle Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Nicole GRAVAT donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Valérie UZANU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE.
M. Joël RENOUX donne pouvoir à Mme Françoise HALAT.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Claudie LAROCHE, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 octobre 2004

DELIBERATION D20040401

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal du III Millénaire, Monsieur PHILIPPE Michel a donné son accord pour la vente d'une emprise de terrain sur sa propriété dans le secteur du Marais Communal, et ayant fait l'objet d'une délibération en date du 25 juin 2004.

La parcelle cédée par Mr PHILIPPE dans le cadre du projet de Chemin Communal est issue de terrains situés dans un espace vert à protéger et jouxtant des terrains appartenant à la Ville de Niort.

D'autre part, le projet du DUP prévoit la création d'aires de pique nique secondaires intégrées en milieu naturel. Cette acquisition permettrait, avec celles déjà réalisées, de constituer un ensemble de terrains disponibles :

- pour l'aménagement de cette aire de pique-nique,
- pour la mise en place d'un jardin du marais s'intégrant dans cet environnement et selon l'esprit des jardins à thème prévus au projet.

De plus, la situation de ces parcelles bénéficie d'un accès direct par le chemin existant, et d'un accès direct sur le grand canal de Bessines.

Monsieur PHILIPPE Michel a donné son accord pour céder le surplus de ses propriétés à la Ville de Niort, sises au lieudit « Le Marais Communal », et cadastrées section Y numéros :

- 2228 pour une superficie de	58 a 35 ca
- 441 pour une superficie de	38 a 75 ca
- 1309 pour une superficie de	6 a 93 ca
- 1307 pour une superficie de	<u>6 a 93 ca</u>
Soit une superficie totale de	1 ha 10 a 96 ca

L'accord est intervenu sur la base de 0,07 €/M² concernant le terrain, soit une valeur de 776,72 €, et une valeur pour les peupliers existant sur ces parcelles de 4 267,08 €, soit une valeur globale pour cette opération de **5043,80 €**, conforme à l'estimation des Domaines.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition ayant fait l'objet d'une promesse de cession ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Me BERNARDEAU, Notaire associé à NIORT. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au Budget Espaces Verts # 1986 – 8200 3014 8231 2111.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER